



Châtillon, le 13 mai 2016

Monsieur Bruno Sainjon,
Président de l'ONERA

Copies : - Mme Charlotte Haurie, DRH - M. Jean Léger, SG

Objet : Négociations salariales 2016

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du 10 mai, la Direction a pu constater que ses propositions concernant la politique salariale 2016 ne satisfaisaient aucune de nos organisations syndicales.

Nous n'avons pu que déplorer le manque d'avancée significative de ces propositions par rapport à celles faites au démarrage.

Nous sommes atterrés par l'écart constaté entre le traitement de l'ONERA par sa Tutelle et celui d'autres EPIC de recherche, écart qui semble encore s'aggraver cette année. Les salariés ont suivi avec attention vos différentes actions pour restaurer l'image et les finances de l'ONERA ainsi que les réactions des protagonistes extérieurs, dont notre Ministre de Tutelle. Ils ont dès lors intégré l'idée qu'ils représentaient par leur travail et leurs compétences, la richesse de l'ONERA. C'est pourquoi, l'écart de traitement constaté avec les personnels des autres EPIC est aujourd'hui vécu comme un désaveu, voire une punition. Cette politique salariale traduit un manque de reconnaissance notoire des efforts déployés par le personnel de l'ONERA depuis plusieurs années et plus particulièrement en 2015. Dans un contexte difficile pour l'avenir du personnel avec la réorganisation de l'ONERA, des fermetures de centres et la signature du COP, nous estimons que les mesures envisagées par la Direction sont tout à fait insuffisantes et ne sont, de plus, pas dignes d'une année « 70 ans de l'ONERA » ! Il ne nous semble absolument pas pertinent d'ajouter de la crispation à cause de la politique salariale.

Nous estimons qu'un budget d'au moins 1.6 % de la masse salariale devrait être réservé aux augmentations générales (AG) et individuelles (AI), hors mesures techniques. Et nous sommes attachés à conserver un budget d'AG bien distinct de celui des AI permettant d'assurer à chacun une augmentation minimale de 10 €.

Les dernières propositions faites par la Direction sous forme de courriel n'ont aucunement été discutées, et nous ne sommes pas en mesure de nous positionner sur un projet d'accord dans les délais très contraints que vous nous avez fixés.

Il nous paraît cette année nécessaire de poursuivre la négociation, c'est pourquoi nous vous demandons la tenue d'une réunion supplémentaire, même si cela doit conduire à un versement plus tardif des augmentations au personnel.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour la Cfdt
Gilles Marcon

Pour la CFE-CGC
Béatrice Sorrente

Pour la CFTC
Claire Sanchez

Pour la CGT
Bernard Tanguy